

le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

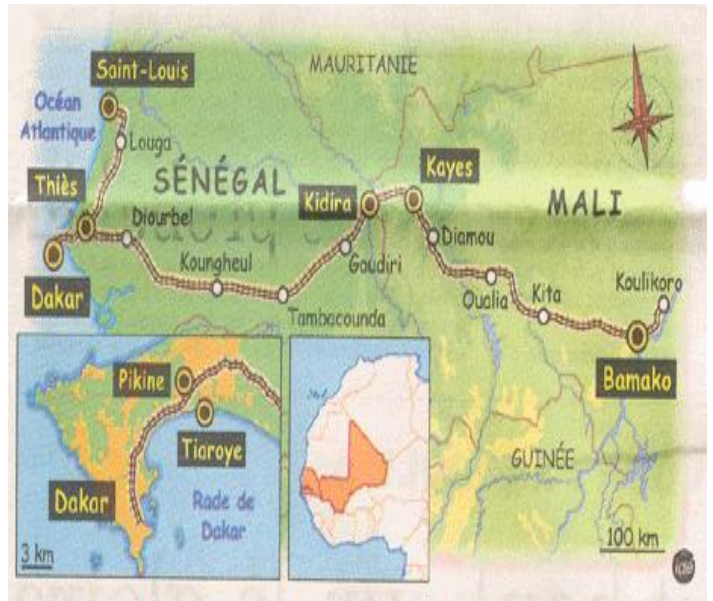
ISSN 0241 0494

Le 16 janvier 2016

N° 419

PRIX : 0,60 Euro

SÉNÉGAL



LES CHEMINOTS EN GRÈVE FONT RECULER

TRANSRAIL ET LES POUVOIRS PUBLICS

SOMMAIRE AU VERSO

SOMMAIRE

Editorial

Sénégal :

Les cheminots en grève font reculer Transrail et les pouvoirs publics

Pages 3 et 4

Côte d'Ivoire :

-Des usines clandestines, avec la complicité des autorités

-Un capitaliste qui veut passer pour un bienfaiteur de l'humanité

Page 6

Tchad : Une nouvelle menace de grève fait reculer le gouvernement

Immigration : Un nouveau camp pour les réfugiés de Calais : encore une solution provisoire

Page 7

Enfin un nouveau foyer pour les anciens résidents du foyer 49...

Page 8

Il y a 30 ans éclatait la « guerre de Noël » entre le Mali et le Burkina ...

ABONNEMENT

France : (En tarif réduit)

12 numéros : 15 euros

Le paiement se fait uniquement en espèces ou en timbres-poste courants

Autres pays :

Nous consulter

ADRESSE

Le PAT B.P. 42

92114 - Clichy cedex

Notre site internet:
www.uatci.org

SÉNÉGAL

**LES CHEMINOTS EN GRÈVE FONT RECULER
TRANSRAIL ET LES POUVOIRS PUBLICS**

Les cheminots assurant la ligne de chemin de fer entre Dakar et Bamako ont arrêté de travailler le 11 janvier pour exprimer leur colère contre la direction de la société Transrail qui détient la concession de cette ligne. Selon le secrétaire général du syndicat Sutrail (Syndicat unique des travailleurs du rail), «les travailleurs en totalité n'ont pas perçu leurs salaires. Depuis le mois de juillet, les retraités n'ont pas touché leurs indemnités». Les grévistes dénoncent aussi la dégradation des conditions de travail ainsi que le manque d'investissement de la direction pour le renouvellement des machines. Sutrail a indiqué que «l'entreprise disposait de 13 machines de fonctionnement dans ses ateliers. Mais, actuellement, elle n'en compte pas plus que 3».

C'est à Thiès, le centre névralgique du chemin de fer, que la grève a été déclenchée. Les cheminots avaient dès le début averti que l'arrêt de travail serait maintenu jusqu'au paiement total de leurs droits. Ainsi, la grande ligne reliant Dakar à Bamako a été paralysée le 11 janvier (sur le tronçon Dakar-Kidira), mais aussi le Petit train de banlieue (Ptb) qui assure le transport de voyageurs entre Dakar et sa banlieue dans la direction de Thiès. Ce Ptb transporte environ dix mille passagers par jour, majoritairement des ouvriers.

Devant la détermination des cheminots et surtout devant les conséquences de cette grève sur d'autres secteurs de l'économie du Sénégal et du Mali, les gouvernements de ces deux pays, en concertation avec la direction générale de Transrail (dont le groupe Advens détient la majorité des actions depuis 2006), ont commencé à payer les salaires de décembre et se sont engagés à assurer le paiement des soldes de fin janvier et fin février de cette année. C'est à la suite de ce premier geste et la promesse de « concertation » entre la direction et le syndicat Sutrail que ce dernier a suspendu le mot d'ordre de grève.

Ce n'est pas la première fois que les cheminots de la ligne Dakar-Bamako se mettent en grève. Ils ont maintes fois montré leur force, y compris durant la période coloniale. Ils constituent jusqu'aujourd'hui un des bastions du mouvement ouvrier de la région. Leurs expériences du passé ainsi que leurs traditions d'organisation et de lutte sont des éléments qui compteront pour d'autres luttes futures.

**_**_*

*_*_*_*_*_*_*_*

*_*_*_*_*_*_*_*_*

CÔTE D'IVOIRE

**DES USINES CLANDESTINES, AVEC
LA COMPLICITÉ DES AUTORITÉS!**

Le journal Soir-Info du 4 janvier relate une histoire d'une usine de plastique clandestine que les douaniers auraient découverte à Koumassi dans le sous-quartier « Soweto ».

La photo dans le journal montre en effet une vraie usine et non un simple atelier. Depuis quand cette usine existe-t-elle ? Qui en est le propriétaire ? Rien de tout cela n'est dévoilé. Comment croire que ni la douane, ni le fisc, ni la mairie ne soient au courant de l'existence de cette usine qui emploie plusieurs dizaines d'ouvriers. Ceux-ci ont raconté qu'ils y sont littéralement enfermés tous les jours de 7h à 18h, 11 heures durant, pour un salaire de 2000 fr par jour ! Quel air respirent-ils ? En cas d'accident ou d'incendie, quel serait leur sort ? Combien y a-t-il d'usines ou d'ateliers de ce genre à Abidjan et ses environs ?

Cela dit, il y a des entreprises qui ont pignon sur rue et rien de clandestin mais où la

situation des travailleurs n'est guère meilleure. C'est souvent le cas dans le secteur du bâtiment, entre autres. Qui pourrait, par exemple taxer la société Soroubat d'entreprise clandestine ? Cette société du BTP décroche de juteux contrats du gouvernement depuis plusieurs années et emploie des centaines de travailleurs. Bon nombre d'entre eux ne sont ni déclarés, ni payés selon le barème dans ce secteur. De plus, dès la première protestation des ouvriers, le patron les met à la porte et les jette même en prison pour rien, parce qu'il bénéficie de la complicité des autorités administratives et policières.

Alors, quelle différence entre ce patron de Soroubat dont la société existe officiellement et le propriétaire de cette usine clandestine de Koumassi, dans leur façon d'exploiter et de considérer les travailleurs ?

**LES PETITES VENDEUSES DES MARCHÉS DE
BOUAKÉ DÉFENDENT LEUR GAGNE-PAIN**

Le 13 janvier, les femmes des marchés de Bouaké (quartiers N'gattakro, Air-France et Ahougnanssou) sont descendues dans la rue pour exprimer leur mécontentement contre des autorités municipales qui envisagent de raser leur lieu de commerce. Elles ont bloqué une des voies principales avec des tables, des bois et de la tôle. On pouvait lire sur leur pancarte : « *Ne touches pas à mon marché* », « *On n'a pas 500.000 Fcfa* », ou encore « *On ne bougera pas aujourd'hui, ni demain* ».

Ce qui se passe avec les petites vendeuses de Bouaké s'est répété bien des fois à travers le pays. Pour les autorités municipales, la construc-

tion de nouveaux marchés est une opération bien lucrative. En plus des surfacturations qu'elles peuvent faire lors de la conduite des travaux, elles vendent les étals et autres emplacements à prix d'or. Pour de petites vendeuses, il est exigé des centaines de milliers de francs. Ce qui est hors de portée de la plupart d'entre elles.

Toutes ces femmes avec de petits moyens sont bien obligées d'occuper les trottoirs pour tenir leur petit commerce qui pour beaucoup est essentiel dans le soutien à leur famille. Les femmes des marchés de Bouaké ont donc mille fois raison de se mobiliser pour défendre leur gagne-pain.

CÔTE D'IVOIRE

UN CAPITALISTE QUI VEUT PASSER POUR UN BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ

Dans le journal Fraternité-matin du 28 décembre, il y a un « *appel à candidature* » pour une « *organisation à but non lucratif* ». Il s'agit, lisons-nous, « *d'une agence œuvrant à l'amélioration de la qualité de la vie et à la création d'opportunités pour les populations dans certaines régions du monde en développement. Elle opère dans le développement social afin de trouver des solutions durables aux problèmes vitaux comme la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, la maladie* ».



Aga Khan reçu en grande pompe à Abidjan par Gbagbo en avril 2008

Après lecture d'une telle annonce, on a envie de dire que dans cette société capitaliste qui est cruelle pour les travailleurs, il y a tout de même quelques rares fois des petites choses qui font chaud au cœur. Mais quelle grosse erreur, que de le penser !

En effet, il s'agit en fait d'une annonce de la Fondation Aga Khan (AKF). C'est ce même capitaliste qui est aussi propriétaire de Filtisac et Ivoire Coton.

Or, Filtisac vient de supprimer de nombreux postes de travail dans son usine de confection de sacs de jute pour le café-cacao. Il s'avère que ce capitaliste gagne en ce moment plus d'argent en faisant venir du fil de jute prêt à l'emploi, au lieu de le tisser sur place comme par le passé. Du coup, les travailleurs qui faisaient ce travail sont passés à la trappe.

Ce patron a ainsi jeté dehors d'anciens travailleurs, à qui il avait décerné une « *médaille* » il y a quelques temps. Ils ont été

exploités durant des années, leur santé a été fragilisée par les mauvaises conditions de travail ainsi que par la pollution qu'ils ont respiré durant toutes ces années dans cette usine. Les autres anciens travailleurs qu'il n'a pas encore renvoyés, il les a déplacés à d'autres postes. Il leur a laissé seulement un délai de 3 mois pour s'adapter, au bout duquel, ils ont obligation de produire autant que ceux qui sont habitués à travailler à ces postes, au risque d'être aussi renvoyés comme des malpropres ! Or, ceux qui font ce travail savent qu'il faut un an d'adaptation pour produire la quantité qui leur est exigée. En fait, l'objectif de ce patron, c'est de mettre tous les embauchés et les malades à la porte, les uns après les autres, pour n'utiliser ensuite que des journaliers qu'il peut exploiter et jeter dehors à sa guise, en leur payant un salaire de misère.

Dans la seconde société appartenant à ce capitaliste, Ivoire Coton, les choses ne sont pas meilleures pour les travailleurs. A l'origine, c'était une société d'Etat florissante qui s'appelait CIDT, avec plusieurs usines réparties au Nord du pays. La CIDT a été démembrée en plusieurs bouts par l'Etat pour être cédée à des capitalistes. C'est ainsi que certaines d'entre elles, avec un effectif d'environ 1300 travailleurs, ont été vendues à vil prix à Aga Khan. Sur le papier, il avait obligation de maintenir ses effectifs.

Il s'avère que l'activité cotonnière est saisonnière et dure environ 5 mois dans l'année. Alors, en bon capitaliste, dès la première occasion venue, sous prétexte de crise en Côte d'Ivoire, alors que cette crise n'avait nullement perturbé l'activité de ses usines, ce dernier a jeté plus de 900 travailleurs à la porte... pour les réembaucher aussitôt en tant que travailleurs journaliers. Par ce tour de passe-passe, voilà comment ces mêmes travailleurs de la CIDT continuent à occuper les mêmes postes, à la différence qu'ils ne perçoivent plus que 5 mois de salaires contre 12 mois (plus quelques « *avantages* ») auparavant. Autant dire que les profits n'ont jamais été aussi juteux pour ce

capitaliste fortuné, d'autant plus que la production cotonnière en Côte d'Ivoire est en constante hausse.

Alors, contrairement à ce qui est écrit dans le quotidien national, le but de ce monsieur

est tout sauf « *non lucratif* », tout sauf « *trouver des solutions durables aux problèmes vitaux comme la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, la maladie* ».

CÔTE D'IVOIRE

UN RAPPORT ACCABALANT SUR LA SITUATION SANITAIRE DU PAYS

Dans un récent rapport, le « *Fonds des Nations Unies pour la Population* » a parlé de la situation des femmes enceintes en Côte d'Ivoire. Ainsi, on apprend que « *16 femmes meurent chaque jour* » dans ce pays, suite à des complications liées à la grossesse. A ce chiffre quotidien de décès s'ajoute aussi le cas de 20 autres femmes qui souffrent de « *blessures* » ou « *d'invalidité qui peuvent perdurer toute leur vie* ». Ces chiffres sont certainement en deçà de la réalité car de nombreuses femmes accouchent encore dans les villages en dehors des centres de soins et où il est difficile de comptabiliser les

décès. Néanmoins ils donnent un petit éclairage sur la sombre réalité sanitaire du pays.

Selon les autorités de ce pays, nous vivons dans le meilleur des mondes. C'est d'ailleurs certainement vrai pour les riches, les capitalistes et les hauts dirigeants politiques de ce pays, au pouvoir ou dans l'opposition, car eux ils ont les moyens d'envoyer leurs femmes pour accoucher et se soigner en Europe ou aux États-Unis.

Ces gens-là ne sont donc pas concernés par le rapport de l'ONU. Pour eux, tout va bien ... jusqu'à ce qu'ils soient balayés par une colère populaire.

ABOBO DERRIÈRE-RAILS

LE PROBLÈME D'EAU POTABLE PERSISTE MALGRÉ LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT



Corvée d'eau dans un quartier populaire d'Abobo

Les habitants du quartier Derrière-rails sont toujours confrontés à un problème d'approvisionnement en eau potable. Dans ce quartier, il n'y a que quelques points d'eau qui fonctionnent. Ils sont situés à des centaines de mètres, voire à plus d'un kilomètre de certaines

habitations. Pour recueillir l'eau on se sert d'anciens bidons d'huiles de 25 l. Une fois sur le point d'eau, il faut faire la queue. Dans le meilleur des cas, il faut attendre 30 mn. Lorsque le débit d'eau est faible, l'attente peut se prolonger jusqu'à 2h. Une fois, les bidons remplis, les problèmes ne sont pas terminés pour autant, car il faut les transporter jusque chez soi. Et là c'est encore une autre paire de manches. Certains les transportent sur la tête comme à la campagne, d'autres utilisent des brouettes quand ils ont la chance d'en avoir ; d'autres encore font recours à des pousse-pousse. Dans ce cas-là le prix de bidon qui est à 25f leur revient à 125f en incluant le transport. Autrement dit, il faut payer 1000f au moins pour remplir une brique de 200 litres. La SODECI qui est la société de distribution d'eau potable facture le mètre cube d'eau à 250 f, et ces populations pauvres sont

obligées de payer ce même volume à hauteur de Certaines familles dépendent jusqu'à 30.000F par mois, rien que pour l'eau.

Dans ce quartier, même ceux qui ont des compteurs d'eau chez eux ont des difficultés pour avoir cette denrée rare.

Et pourtant nous sommes dans un pays forestier où la pluviométrie est bonne. La pénurie d'eau ne s'explique que par l'incapacité du gouvernement à s'occuper de ce service minimum. Il doit investir là où il faut et faire réparer ce qui est à réparer pour que les gens puissent avoir de l'eau potable chez eux.

TCHAD

UNE NOUVELLE MENACE DE GRÈVE FAIT RECULER LE GOUVERNEMENT

Fin décembre 2015, lors de la présentation du budget 2016, le ministre tchadien de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi a annoncé que le gouvernement ne recrutera pas de fonctionnaires dans la Fonction publique jusqu'à 2019 ; il va procéder uniquement au remplacement des agents qui partent à la retraite ou qui sont décédés. Cette décision, explique-t-on, permettra de faire face à la crise financière que connaît le pays depuis 2015.

Aussitôt, des partis de l'opposition et diverses associations ont pris la parole pour dénoncer cette décision. Mais la protestation la plus importante est venue de l'Union des syndicats du Tchad (UST). Son président a notamment déclaré : « *Partout, on constate qu'il y a un sous-effectif dans les services publics : à l'éducation, à la santé, dans l'administration (...) Le gouvernement a peut-être mieux à faire pour trouver des solutions plus cohérentes* ». L'UST se dit prête à appeler à faire grève si les autorités s'entêtent à maintenir cette décision.

Face à la colère qui gronde, les autorités ont fait machine arrière. Dans une déclaration commune, le ministre de la Fonction publique, celui des Finances et le Porte parole du Gouvernement ont annoncé le recrutement de plus de 5000 jeunes pendant l'année 2016.

Rappelons qu'en septembre 2015 le gouvernement avait tenté de supprimer par décret toutes les indemnités dans l'administration sous prétexte de crise économique. L'UST avait alors demandé aux travailleurs d'observer une grève à compter 30 septembre 2015. Avant cette date, le gouvernement avait ravalé sa mesure de suppression des indemnités.

Ce n'est pas l'argent qui manque pour embaucher les fonctionnaires ou d'autres agents de la Fonction publique. Cet argent, il se trouve entre les mains des dirigeants du régime, en particulier Deby, sa famille et son clan. Il suffirait de confisquer ces grosses sommes qu'ils détiennent frauduleusement pour embaucher ou payer à temps tous les salaires des fonctionnaires et autres travailleurs de l'Etat.

IMMIGRATION

UN NOUVEAU CAMP POUR LES RÉFUGIÉS DE CALAIS : ENCORE UNE SOLUTION PROVISOIRE

Ces derniers jours, les dirigeants de Médecins Sans Frontière (MSF) et la mairie de Grande-Synthe, proche de la ville de Dunkerque, se sont associés pour la construction d'un futur camp humanitaire. En fait c'est MSF qui a bousculé les autorités pour trouver une solution rapide à l'approche de l'hiver. Dans la région proche, des milliers de réfugiés vivent dans des

conditions inhumaines, sous des tentes de fortune dans la forêt environnante, près d'une décharge d'ordures.

Ce futur camp d'hébergement n'est vraiment pas à la hauteur d'un pays comme la France, l'une des grandes puissances du monde. On va planter 500 tentes sur une surface enclavée d'un côté par l'autoroute A16, et de l'autre par

une ligne de chemin de fer. De chaque côté, il est prévu des protections normalement infranchissables. Là doivent vivre au maximum 3000 migrants alors que dans la région on parle



Campement de fortune de migrants dans la jungle Calais

de 6000 personnes.

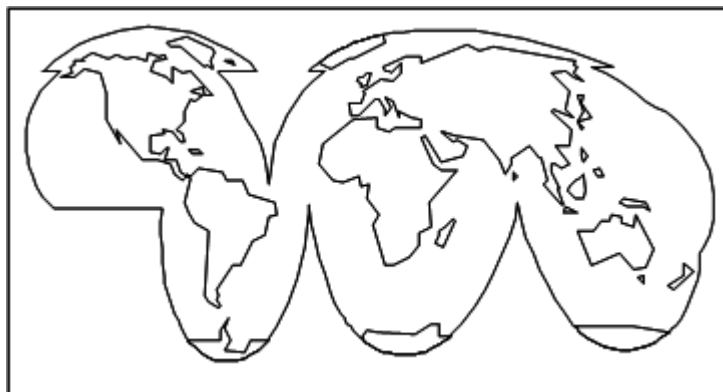
Les migrants ont tous connu des moments très difficiles pour arriver en France. Ils viennent dans cette région proche de l'Eurotunnel pour embarquer dans les trains ou les camions qui vont vers l'Angleterre. Originaires de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, d'Érythrée, du Soudan, de Somalie ou d'Éthiopie, ils veulent tous rejoindre des parents, des amis en Angleterre. Les autorités françaises et britanniques ont bloqué les passages en mobilisant la police et parfois même, l'armée.

L'afflux des réfugiés a démarré en 1995. En 1999, le camp de Sangatte a été ouvert par la Croix-Rouge pour accueillir les migrants et les aider matériellement et administrativement. En 2002 il y a eu entre 60.000 et 70.000 personnes

qui auraient transité par le camp de Sangatte. En novembre 2002, le ministre de l'Intérieur Sarkozy a ordonné le démantèlement de ce camp, évidemment avec une forte intervention de la police. C'était absolument révoltant. Les migrants se sont éparpillés dans « la jungle de Calais ». Et depuis cette date ils ont été périodiquement chassés, mais reviennent systématiquement. En 2009, sous prétexte d'insécurité et d'insalubrité dans la région, le camp a été détruit au bulldozer et la police a procédé à l'arrestation de plus de 190 migrants. Cela ne les a pas découragés. Ils se sont installés plus loin dans cette zone insalubre.

Depuis 2014, la crise en Syrie a fait affluer dans la « jungle » de nouveaux arrivants. Tout cela ne fait qu'empirer la situation sanitaire. Vivre dans cet endroit sans sanitaire proche, sans protection pour les enfants et les femmes, a entraîné des maladies comme la gale, l'apparition de la prostitution, bref la détérioration de la santé morale et physique des migrants. C'est ainsi qu'en novembre 2015, Médecins du monde et le Secours catholique ont attaqué en justice le pouvoir public au tribunal administratif de Lille pour son inaction. Certes il y a eu l'installation de latrines et de points d'eau, le ramassage des ordures et l'accès aux services d'urgence. Mais la décision du tribunal n'a pas mis fin à la situation révoltante subie par des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans la « jungle » de Calais, ni à la politique indigne du gouvernement à l'origine de la situation.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS !

ENFIN UN NOUVEAU FOYER POUR LES ANCIENS RÉSIDENTS DU FOYER 49 ! C'EST LE FRUIT D'UNE LONGUE LUTTE

193 travailleurs africains anciennement résidents du Foyer Léon Gaumont à Montreuil ont enfin trouvé un logement décent dans un

nouveau foyer situé au 45 Avenue Pasteur, à Montreuil.



Lors de l'expulsion puis de la destruction du foyer préfabriqué Nouvelle France, en 1995

Leur ancien foyer, appelé communément « Foyer 49 », était une usine désaffectée près de la porte de Montreuil. Ils sont arrivés dans cet endroit insalubre en Août 1968. Ils étaient plusieurs centaines, jusqu'à 800, à y être entassés. Les conditions sanitaires étaient telles que nombre d'entre eux y ont attrapé la tuberculose. Très tôt la lutte pour leur relogement décent a commencé. Ils ont refusé de payer le loyer et géré eux-mêmes leur « foyer ». De nombreux autres foyers insalubres de la région parisienne étaient aussi en lutte pour les mêmes raisons. Les résidents ont créé des « comités de coordination » des foyers en lutte pour augmenter leur force face aux marchands de sommeil et aux autorités politiques qui faisaient la sourde oreille devant leurs revendications.

En 1980 ce foyer-taudis est évacué de force et démoli. Certains ont été relogés par petits groupes dans les autres foyers existant à Paris et en banlieue. Environ 200 n'ont pas accepté de se séparer et ont continué à lutter jusqu'à ce que les autorités les relogent ensemble dans des conditions dignes et où il y ait une

possibilité de mener une vie communautaire. Ils ont été parqués à titre provisoire dans un foyer en préfabriqué rue Nouvelle France, à Montreuil. Cela devait durer un maximum de 24 mois mais les autorités préfectorales et municipales n'ont pas tenu les promesses faites. Elles ont décidé d'utiliser la force pour les déloger manu militari et détruire le foyer Nouvelle France en 1995.

Cela n'a pas démoralisé les travailleurs. Ils sont restés plusieurs mois sans logement et ont été contraints de dormir dehors dans le froid, mais ils ont tenu bon et sont restés groupés et déterminés face aux autorités municipales et préfectorales qui voulaient se débarrasser d'eux.

En 1996 ils ont trouvé une usine désaffectée rue du Centenaire (Montreuil) où ils sont restés jusqu'au 22 décembre 2015. Grâce à leur ténacité, ils ont réussi à convaincre les autorités de financer la construction d'un nouveau foyer avec la participation active des résidents et de diverses associations. C'est au bout de tant d'années de lutte qu'ils ont enfin obtenu un nouveau foyer. Ils doivent cela à leur courage et leur détermination.

IL Y A 30 ANS ÉCLATAIT LA « GUERRE DE NOËL » ENTRE LE MALI ET LE BURKINA FASO, POUR UN BOUT DE TERRITOIRE

L'ancienne puissance coloniale française, dans le but de diviser pour continuer à régner sur ces anciennes colonies après la décolonisation, a tracé des frontières arbitraires et aberrantes pour les futurs Etats africains indépendants. Des populations d'une même ethnie, vivant sur le même espace géographique, voire parfois dans le même village, furent scindées en plusieurs « *nationalités* ». Ce fut le premier cadeau empoisonné de l'impérialisme français à ses anciennes colonies d'Afrique.

Peu de temps après les indépendances, des conflits éclatent entre les Etats voisins pour se disputer la « *propriété* » sur tel ou tel territoire dont le tracé ne leur convenait pas. Ce fut le cas, entre autres, entre le Sénégal et la Mauritanie, le Niger et l'ex-Haute Volta, le Mali et la Guinée ainsi qu'entre le Mali et la Haute Volta, etc. Il y a eu parfois des morts par centaines, parfois cela s'est réglé devant un tribunal international. Plus d'un demi-siècle après les indépendances, des conflits demeurent encore non résolus et risquent à tout moment de servir de prétexte aux dirigeants des Etats africains pour entraîner les populations dans une guerre fratricide.



Le Mali et le Burkina partagent environ mille kilomètres de frontière.

La guerre qui éclate le 25 décembre 1985 entre l'Etat malien du dictateur Moussa Traoré et le Burkina Faso de l'autre dictateur Thomas Sankara, à propos de la « *bande d'Agacher* » (une fine langue de terre d'une trentaine de kilomètres de long, à cheval entre les deux pays), est une illustration sanglante de cet héritage colonial. Ce jour-là, l'armée malienne lance une offensive à l'intérieur du territoire burkinabè.

Plusieurs dizaines de chars maliens (150 chars selon certains), accompagnés par des avions Mig 21 bombardent des villes comme Djibo et Ouahigouya. L'objectif de Moussa Traoré est de prendre en tenaille la seconde ville du pays, Bobo-Dioulasso.

Les affrontements entre les deux armées sont meurtriers : 141 morts et près de 300 blessés du côté burkinabé contre 38 morts et 17 blessés du côté malien. Des prisonniers de guerre sont sommairement exécutés. Le bombardement aérien du marché de la ville Ouahigouya par l'armée malienne est particulièrement sanglant. Les combats durent cinq jours avant qu'un accord de cessez-le-feu soit trouvé le 30 décembre sous l'égide du président ivoirien Houphouët Boigny.

Cette « *guerre de Noël* » de 1985 n'est que la suite de celle de décembre 1974 qui s'est aussi soldée par quelques morts. Thomas Sankara n'était alors qu'un simple lieutenant dans l'armée du général Sangoulé Lamizana. Il se trouvait à la tête d'un commando qui prit le village de Douma en tuant deux soldats maliens. C'est un fait d'arme dont il était fier et qu'il utilisera plus tard pour servir de propagande lors de sa prise de pouvoir par un coup d'Etat en Août 1983.

Au Mali comme au Burkina Faso, les populations ont durement souffert de cette guerre. Lors de la première guerre de 1974, à Ouagadougou la population est mobilisée autour de « *centres de mobilisation* ». Un douzième du salaire des fonctionnaires est retenu pendant 12 mois. A Bamako, le salaire des fonctionnaires n'est pas perçu pendant plusieurs mois. Le gouvernement malien a prélevé plus d'un milliard de francs Cfa auprès des ressortissants maliens vivant en Côte d'Ivoire.

Neuf années plus tard, en 1985, Thomas Sankara et Moussa Traoré sont confrontés à une crise politique et une contestation populaire. A Ouagadougou, deux ans après l'arrivée de Sankara au pouvoir, les CDR (Comité de défense de la révolution), sont devenus impopulaires. Les

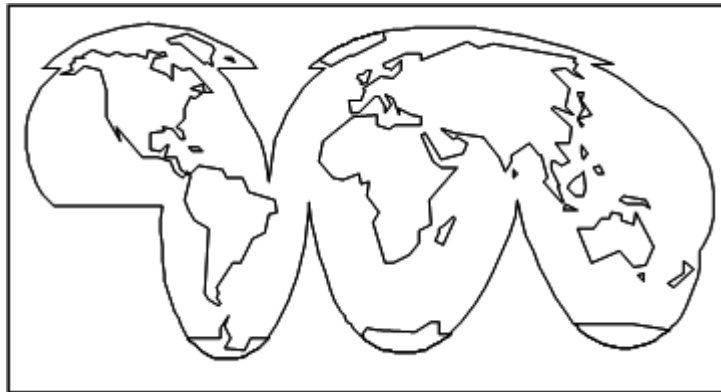
syndicalistes sont emprisonnés sous prétexte de mener une activité subversive. Il faut rappeler que dès 1983 Thomas Sankara a déjà licencié 2500 enseignants pour fait de grève. Toute opposition est bâillonnée tandis que la population vit sous la crainte des CDR omniprésents dans les quartiers populaires.

A Bamako, la population vit sous la terreur du régime militaire de Moussa Traoré et sous le règne du parti unique. Les caisses de l'Etat sont dilapidées par les tenants de la dictature et l'Etat ne peut plus payer les fonctionnaires. Le mot d'ordre de la grève générale est lancé. C'est le moment que Moussa Traoré a choisi pour lancer l'offensive militaire contre le Burkina Faso afin de reconquérir la « *bande d'Agacher* ». Le dictateur malien déverse un flot de propagande nationaliste dans les ondes et dans la presse écrite pour détourner la contestation sociale.

De son côté Thomas Sankara se réjouit aussi de trouver-là une occasion d'étouffer la contestation en mobilisant les gens sur la guerre. Chacun a trouvé dans la propagande nationaliste un moyen de détourner la colère populaire vers une impasse.

Trente années après, ce conflit armé entre les deux pays fait partie du passé, mais rien ne dit que nos dirigeants n'utiliseront pas d'autres prétextes pour détourner la colère populaire vers de nouvelles impasses. Les exploités et les oppresseurs des peuples trouvent toujours des moyens de tromper les populations pour continuer à exploiter ou s'accrocher au pouvoir et aux privilèges liés à ce pouvoir. Il est important que les travailleurs s'organisent et prennent conscience de leurs intérêts collectifs, par-delà les frontières et par-delà les barrières ethniques.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS !